

Contrat Local de Santé 2017-2019

Pays GRAYLOIS

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil de proximité mobilisant les acteurs et consolidant les partenariats autour d'un projet commun. Il constitue la déclinaison infra-territoriale du Programme Régional de la Santé l'Agence Régionale de la Santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté.

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Graylois a comme ambition de créer de la synergie afin de réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé sur le territoire, de développer des comportements favorables à la santé, et d'améliorer les parcours de santé ainsi que la santé environnement.

Le CLS du Pays Graylois se caractérise par un contrat coordonné pendant 3 ans (janvier 2017 à décembre 2019) et signé avec différents organismes :

- Le Pôle d'équilibre territoriale du Pays Graylois,
- L'Etat,
- Le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté,
- Le Conseil départemental de Haute Saône,
- La mutualité Sociale Agricole,
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Haute Saône.

Les axes stratégiques du CLS

Le Contrat Local de Santé du Pays Graylois s'appuie concrètement sur 34 fiches qui s'articulent autour de 4 axes stratégiques :

- Réduire les inégalités territoriales en matière de santé
- Améliorer les parcours de santé des patients et leur orientation
- Favoriser les comportements favorables à la santé
- Limiter les risques sanitaires liées à l'environnement

Les actions et les objectifs opérationnels du CLS 2017-2019

AXE 1 : Réduire les inégalités territoriales en matière de santé :

- Favoriser le dépistage précoce des cancers :
 - o Renforcer la promotion des dépistages organisés des cancers du sein (Octobre Rose) et colorectal (Mars Bleu)
 - o Former les professionnels de santé volontaires au repérage précoce des lésions cutanées et sensibiliser la population aux risques solaires

- Améliorer la santé des jeunes :
 - o Ouvrir la Maison de l'Adolescence de Haute Saône – Site Gray
 - o Installer le « Pass'Santé Jeunes » sur le Pays Graylois
 - o Déployer des actions de prévention des addictions auprès des jeunes du Pays Graylois
 - o Déployer le Parcours-Santé Nutrition
 - o Favoriser l'accès aux consultations prévention des jeunes bénéficiaires de la « Garantie Jeunes »
 - o Faire intervenir le dispositif « Parole en tête » dans les établissements scolaires, les maisons familiales rurales et IME du Pays Graylois
 - o Sensibiliser et informer les jeunes sur les questions liées à la vie affective et sexuelle dans le cadre du Programme interinstitutionnel d'éducation à la sexualité à l'intention des jeunes de Franche-Comté

- Renforcer l'attractivité du territoire :
 - o Favoriser l'installation de futurs médecins généralistes sur la Communauté de communes du Val de Gray

AXE 2 : Améliorer les parcours de santé des patients et leur orientation

- Améliorer le parcours éducatif de santé par un projet sportif personnalisé
 - o Déployer le Parcours d'Accompagnement Sportif pour la Santé (PASS) sur le Pays Graylois
 - o Conduire une étude d'évaluation du PASS

- Améliorer la prise en charge de patients souffrant d'addictions
 - o Former des professionnels de santé, du social et du médico-social exerçant sur le Pays Graylois au repérage et à l'accompagnement des personnes concernées par une/des addictions

- Favoriser l'accès aux soins des personnes handicapées
 - o Mettre à disposition des médecins généralistes du Pays Graylois le « Petit guide pratique destiné à faciliter l'accès aux soins des personnes en situation de handicap »

- Améliorer le lien Ville/Hôpital
 - o Organiser une fois par an, une réunion d'échanges d'interprofessionnels entre le CHVS et les professionnels de santé libéraux du Pays Graylois
 - o Développer le E-Santé sur le Pays Graylois
 - o Sécuriser les sorties d'hospitalisation

- Améliorer le niveau de recours à l'Hospitalisation à Domicile (HAD) des patients du Pays Graylois
- Améliorer la prise en charge de la Santé mentale
 - Mettre en place un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) à Gray
- Améliorer la prise en charge globale du parcours de soins et de vie de la personne âgée
 - Déployer le Parcours Santé Personnes Agées sur le Pays Graylois
 - Mise en place par le CIPATS (Association de Coordination Inter-Professionnelle des Acteurs Territoriaux de Santé à Dampierre-sur-Salon) d'un dispositif de repérage des fragilités et améliorer les conditions de sorties d'hospitalisation
 - Mise en place par la Clinique Brugnon Agache d'un processus de sortie d'hospitalisation qui favorise le repérage de la fragilité sociale du patient et qui renforce la coordination avec les services à domicile
 - Mise à disposition des médecins libéraux de l'appartement d'évaluation des capacités par la Clinique Brugnon Agache

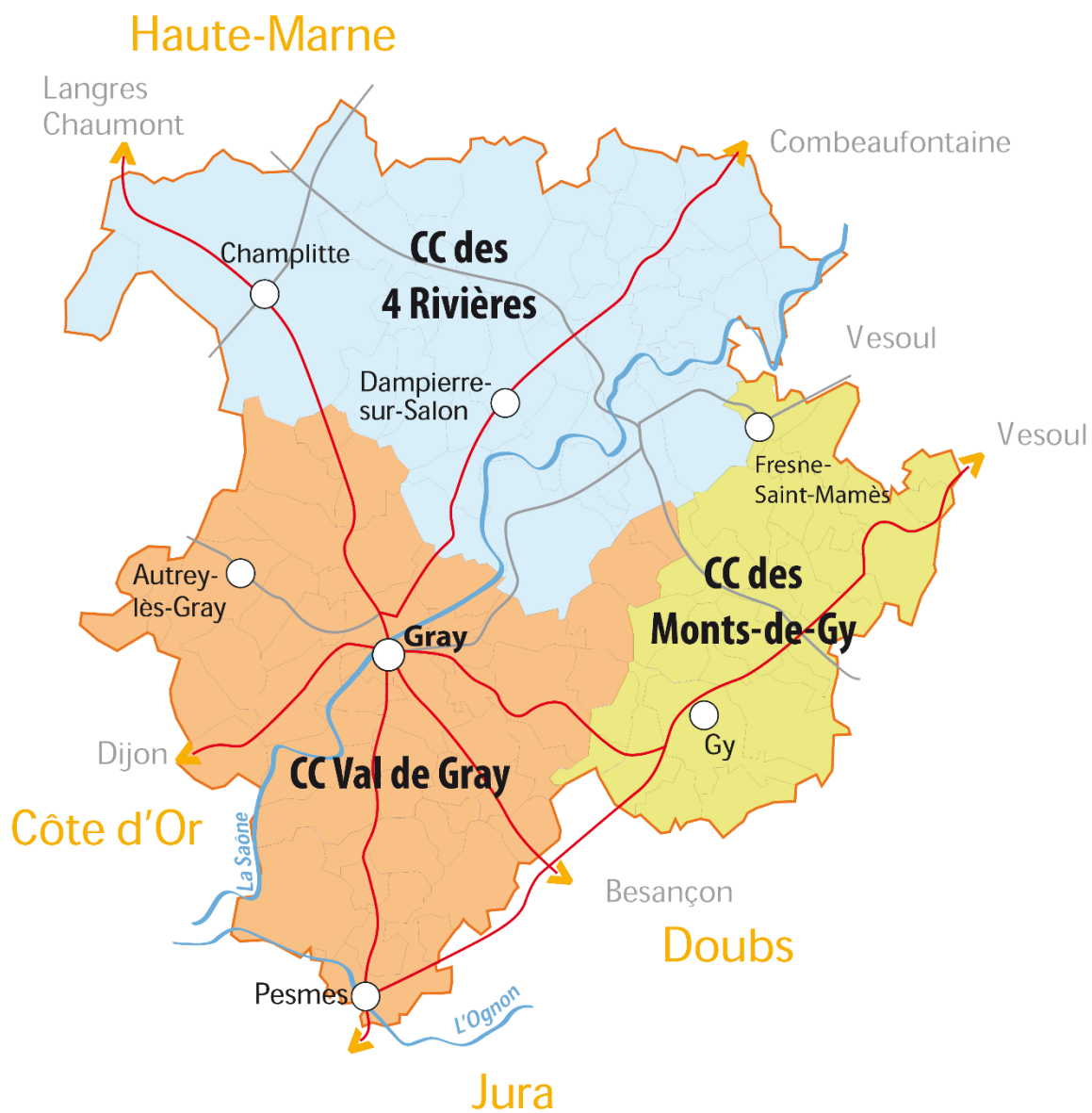
AXE 3 : Favoriser les comportements favorables à la santé

- Sensibiliser la population à l'importance du mode de vie sur la prévention des cancers
 - Mettre à disposition de la population des outils interactifs « 3minutes pour faire le point » et « vosconseilsdepistage.e-cancer.fr » de l'Institut National du Cancer (INCA)
 - Zéro Tabac au CHVS
 - Défis Cocktails sans alcool
- Prévenir et prendre en charge le surpoids
 - Déployer le dispositif « Pass'Sport Forme » sur le Pays Graylois
 - Promouvoir l'adhésion des collectivités et des entreprises à la charte du Programme National Nutrition Santé (PNNS)
- Développer les bonnes pratiques d'hygiène de vie
 - Organiser des sessions de prévention d'hygiène bucco-dentaire des enfants à partir de 6 ans avec le dispositif MTDENTS
 - Faire intervenir le dispositif « L'Age des pourquoi » en centre aéré

Axe 4 : Limiter les risques sanitaires liés à l'environnement

- Protéger la qualité des eaux destinées à la consommation humaine
 - Etude de la contamination des eaux par les antibiotiques et recherche de la présence de bactéries multirésistantes
 - Développer l'agriculture biologique dans le périmètre de protection des captages d'eau
- Réduire les risques sanitaires liés au bruit
 - Réaliser des diagnostics acoustiques dans les établissements accueillant des enfants et réaliser le cas échéant les travaux d'amélioration

Le périmètre du Pays Graylois



Contacts :

Amélie RAMAGET, Chargée de mission santé, Pays Graylois

03 84 64 91 30 _ sante@pays-graylois.fr

Adeline EUVRARD, Animatrice territoriale en santé, ARS B/FC

03 84 78 53 12 _ adeline.euvrard@ars.sante.fr